VILLE DE VITRY-SUR-SEINE
MANDAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Référence Unique de Mandat (complété par l'administration) : _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **LA COMMUNE DE VITRY-SUR-SEINE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **LA COMMUNE DE VITRY-SUR-SEINE**.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR 18 222 463346

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	
Nom, Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
Pays :	

DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom :	COMMUNE DE VITRY-SUR-SEINE Trésorerie Municipale de Vitry-sur-Seine
Adresse :	81/83 rue Camille GROULT
Code postal :	94407
Ville :	VITRY-SUR-SEINE
Pays :	FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IBAN

F R _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _

BIC

TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent / répétitif ☒

Signé à :
Le :

Signature :

TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU TITULAIRE DU COMPTE DEBITE)
Nom, prénom :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE AU FORMAT IBAN / BIC

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LA COMMUNE DE VITRY-SUR-SEINE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de la relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.